CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1655
20 décembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS et RUSSE

LETTRE DATÉE DU 29 NOVEMBRE 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE À LA CONFÉRENCE ET LE CHEF DE DÉLÉGATION PAR INTÉRIM ET REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE DES DÉCLARATIONS COMMUNES FAITES PAR LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, VLADIMIR V. POUTINE, ET LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, GEORGE W. BUSH, SUR L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS NOUVELLES ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA RUSSIE ET SUR LA COOPÉRATION ENTRE LEURS DEUX PAYS DANS LA LUTTE CONTRE LE BIOTERRORISME

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte, dans les versions anglaise et russe, des déclarations communes faites le 13 novembre 2001 à Washington par le Président de la Fédération de Russie, Vladimir V. Poutine, et le Président des États-Unis d'Amérique, George W. Bush, sur l'établissement de relations nouvelles entre les États-Unis et la Russie et sur la coopération entre leurs deux pays dans la lutte contre le bioterrorisme.

Nous vous prions de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la
Fédération de Russie à la
Conférence du désarmement,
(*Signé*) Leonid A. **Skotnikov**

Le chef de délégation par intérim,
Représentant permanent adjoint des
États-Unis d'Amérique à la
Conférence du désarmement,
(*Signé*) Joseph S. **McGinnis**

GE.02-60081 (F)

Déclaration commune sur la coopération entre les États-Unis et la Russie dans la lutte contre le bioterrorisme

Déclaration commune du Président George W. Bush et du Président Vladimir V. Poutine sur la coopération entre leurs deux pays dans la lutte contre le bioterrorisme

Nous avons résolu à Shanghai de renforcer la coopération entre nos deux pays dans la lutte contre les nouvelles menaces terroristes, y compris celles qui mettent en jeu des armes de destruction massive.

Nous sommes convenus que, à titre d'élément clef de la coopération que nous mettrons en œuvre pour contrer la menace de l'emploi par des terroristes de matières biologiques, des représentants et des experts des États-Unis et de la Russie collaboreront à l'établissement de moyens de contrer la menace du bioterrorisme, à laquelle se heurtent aujourd'hui toutes les nations, ainsi que de mesures sanitaires connexes, notamment préventives, de traitements et d'une gestion des conséquences possibles de l'utilisation de telles matières. Nous continuerons de nous employer à renforcer la sûreté des matières, installations, connaissances spécialisées et technologies susceptibles d'être exploitées par des bioterroristes. En outre, nous confirmons notre ferme attachement à la Convention de 1972 sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

Nous avons donné pour instructions à tous nos représentants et experts qui travaillent sur ces questions d'importance critique d'élargir leur coopération et de se consulter sur un renforcement des efforts internationaux déployés en la matière.

Déclaration commune sur l'établissement de relations nouvelles entre les États-Unis et la Russie

Déclaration commune du Président George W. Bush et du Président Vladimir V. Poutine sur l'établissement de relations nouvelles entre les États-Unis et la Russie

Nos deux pays ont entrepris d'établir, en ce XXIe siècle, des relations nouvelles fondées sur un attachement aux valeurs que sont la démocratie, la libre entreprise et la primauté du droit. Les États-Unis et la Russie se sont défaits du legs de la guerre froide. Aucun des deux pays ne considère l'autre comme étant un ennemi ou une menace. Nous sommes conscients qu'il nous incombe de concourir à la sécurité internationale et sommes résolus à travailler ensemble, ainsi qu'avec d'autres pays et des organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies, dans le but de promouvoir la sécurité, le bien-être économique et l'idée d'un monde libre, prospère et pacifique.

Nous affirmons être résolus à contrer les menaces à la paix au XXIe siècle. Parmi ces menaces figurent le terrorisme, dont l'horreur nouvelle a été amplement démontrée par les crimes funestes du 11 septembre, la prolifération des armes de destruction massive, le nationalisme militant, l'intolérance ethnique et religieuse, ainsi que l'instabilité régionale. Ces menaces mettent en péril la sécurité de nos deux pays et du monde dans son ensemble. Pour juguler ces problèmes épineux, il faudra créer un nouveau cadre stratégique qui assure la sécurité réciproque des États-Unis et de la Russie, de même que celle de la communauté mondiale.

Nous estimons d'un commun accord que les niveaux actuels de nos forces nucléaires ne reflètent pas les réalités stratégiques présentes. En conséquence, nous avons confirmé nos engagements respectifs d'opérer des réductions substantielles de nos armements stratégiques offensifs. En ce qui concerne les moyens de défense stratégique et le Traité ABM, nous sommes convenus, eu égard à l'évolution des circonstances en matière de sécurité mondiale, de poursuivre nos consultations dans le cadre large de nos relations stratégiques nouvelles. S'agissant des questions relatives à la non-prolifération, nous réaffirmons notre attachement mutuel à la Convention sur les armes biologiques et à la Convention sur les armes chimiques et approuvons les efforts déployés pour renforcer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les deux parties estiment qu'il faut absolument continuer à accorder une attention urgente à l'amélioration de la protection physique et de la comptabilité des matières nucléaires de tous les États qui en possèdent, ainsi qu'à la prévention de tout trafic nucléaire.

Nous appuyons la constitution d'une communauté euro-atlantique entière, libre et en paix, dont aucun pays ne soit exclu et qui respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de toutes les nations. À cette fin, les États-Unis et la Russie s'emploieront, de concert avec l'OTAN et les autres membres de cette organisation, à améliorer et renforcer les rapports entre l'OTAN et la Russie, dans le but d'élaborer des mécanismes nouveaux et efficaces pour la consultation, la coopération, la prise de décisions conjointes et la mise en œuvre d'actions coordonnées ou conjointes. Nous estimons que ces mécanismes devraient refléter l'alliance toujours plus étroite entre les membres de l'OTAN et la Russie dans la lutte contre le terrorisme, l'instabilité régionale et d'autres menaces contemporaines et que les relations entre l'OTAN et la Russie devraient évoluer en conséquence. En outre, nous nous attacherons à renforcer

notre coopération au sein de l'OSCE, car cette organisation largement représentative et ouverte nous donne la possibilité de tenir des consultations, de prendre des décisions et de collaborer à l'échelle de la région.

Nous reconnaissons qu'une économie de marché, la liberté du choix en matière économique et une société démocratique et ouverte offrent les moyens les plus efficaces de pourvoir au bien-être de nos citoyens. Les États-Unis et la Russie coopéreront, notamment en appuyant des contacts directs entre les milieux d'affaires des deux pays, pour faire en sorte que progressent leurs relations sur les plans économique et commercial ainsi que sur celui des investissements. La réalisation de ces objectifs requiert l'élimination des obstacles législatifs et administratifs, un climat d'investissement prévisible et transparent, la primauté du droit, ainsi que des réformes économiques à orientation de marché. À cette fin, il importe de réduire les contraintes bureaucratiques qui s'exercent sur l'économie et de combattre la corruption et la criminalité en matière économique.

Réaffirmant leur attachement à la promotion des valeurs qui leur sont communes, les États-Unis et la Russie continueront à travailler ensemble pour défendre et promouvoir les droits de l'homme, la tolérance, la liberté religieuse, la liberté de parole et l'indépendance des médias, les débouchés économiques et la primauté du droit. Dans cet esprit, nous accueillons avec satisfaction l'idée lancée par des responsables de médias, des journalistes et des organisations indépendantes des deux pays d'ouvrir un dialogue russo-américain sur l'initiative privée en matière de moyens de communication. Nous favoriserons des échanges intenses entre individus, car c'est là un facteur important d'une meilleure compréhension mutuelle des peuples américain et russe. Nous nous engageons à défendre les principes et valeurs issus des meilleures traditions de nos deux pays et à coopérer afin de les concrétiser aujourd'hui comme à l'avenir.